



ROYAL YACHTING CLUB ITTRE asbl
INTERYACHT
Gestionnaire du port de plaisance de Ittre
Siège : Rue du Sart, 57 – 1460 Ittre
Courriel : interyacht_ittre@outlook.be

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 07-12-2021**

Sont présents

Membres effectifs

Daniel Van Damme

Robert Rome

~~Laurent Grimonpont~~

Jean-Pierre Vanderoost

Guy Baland

Paul Crabbé

Robin Vleminckx

Emmanuel Lebrun

Guy Ceuppens

Robert Van Biesen

Fabrice Holvoet

Représenté par procuration

Hecht Chantal pour André Couvreur

Excusés

Alain Duval

Roan Reusen

Invités

Gwenaël Imbert

Corinne Jospin

Frank Bundervoet

Philippe Bruylant

Koen Devillé

Alain Pieryn

Isabelle Cloës

Serge Van Hoek

Christian Steens

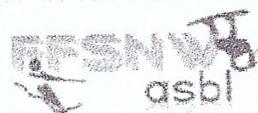
Christian Fayt, Bourgmestre d'Ittre

Laurent Grimonpont

Nommés scrutateurs

Guy Baland

Paul Crabbé



IBAN BE13 3100 3837 8239
TVA BE 0411.047.297
WEBSITE www.interyacht.club

Le relevé des présences étant établi, l'Assemblée est ouverte à 18 heures 30 par Mr Jean-Pierre Vanderoost.

1. Le procès-verbal des assemblées générale ordinaires et extraordinaires est approuvé à l'unanimité ;
2. Grimonpont Laurent ainsi que Imbert Gwen, exposent les problèmes rencontrés durant l'année 2021 par l'organe de gestion (avalanche des démissions, démotivation des bénévoles, problématique de la double casquette des administrateurs/membres effectifs, inégalité des fonctions et des responsabilités au sein de l'organe d'administration, etc ...).

Il est alors expliqué que l'organe de gestion a pris de nouvelles initiatives comme par exemple, envoyer un appel à candidature aux membres occupant une fonction importante au sein du club depuis au moins deux années pour rejoindre le rang des membres effectifs.

Ou encore envoyer un appel à candidature à l'ensemble des membres du club pour les encourager à occuper une fonction au sein de l'association et en vue par la suite de peut-être rejoindre le rang des membres effectifs (délégués sportifs, délégués techniques, etc ...).

Il est également précisé que l'urgence de la situation ne permettait pas d'adapter et si nécessaire, les statuts ou le règlement d'ordre intérieur mais que ces derniers seraient revus en profondeur aussi rapidement que possible.

Pour résumer, le nouveau « chemin de vie » présenté consiste à motiver le bénévolat en limitant l'accès aux statuts de « membre effectif » ou d'« administrateur », aux membres qui occupent et selon leurs compétences, une réelle fonction au sein du club et à organiser des activités ludiques qui les rassemblent afin de renforcer l'esprit club d'Interyacht (exemples : formations pour les membres effectifs, réunions hebdomadaires au sein du club house tous les jeudi soirs, etc ...).

En instaurant ces principes relativement simples, les membres effectifs ainsi que les administrateurs qui nous succéderont seront des membres investis dans le club par une réelle fonction, animés par le volontariat et l'esprit « club amical » d'Interyacht.

3. Les membres effectifs suivant ont été nommés :
 - RAEYMAEKERS Joffrey (délégué sportif référent ski nautique) ;
 - VERAERT Sophie (déléguée sportive référente ski nautique) ;
 - COOLS Erika (déléguée sportive ski nautique) ;
 - BRUYLAND Philippe (délégué sportif référent paddle) ;

- VAN HOECK Serge (délégué technique) ;
- PIREYN Alain (délégué technique) ;
- STEENS Christian (délégué au port) ;

4. Les administrateurs suivants ont été nommés :

- BUNDERVOET Frank (pour assistance trésorerie, comptabilité et secrétariat) ;
- CLOES Isabelle (secrétaire) ;

5. Ont démissionnés :

CEUPPENS Guy comme membre effectif ;

DUVAL Alain comme membre effectif et administrateur ;

LEBRUN Emmanuel comme administrateur ;

GIELIS Serge comme administrateur ;

IMBERT Gwen comme administrateur ;

MICHEL Bertrand comme administrateur.

Le point 2 a été approuvé à sa plus grande majorité (11 pour, 1 contre, 1 abstention) et les autres points à la majorité simple.

La séance est levée vers 20 heures 15.

 G. BALANS


VANDERCOAST 


ISABELLE CLOES

